



CLE du SAGE Sioule

Annexe de la mairie
Rue des fossés
03450 ÉBREUIL
Tel. 04 73 90 78 30
maina.lebagousse@eptb-loire.fr
www.sage-sioule.fr

Avis de la CLE

Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Ebreuil (03)

Dans le cadre de l'enquête administrative relative à la « l'arrêté du projet du Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ebreuil », la commune d'Ebreuil a sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule par courrier daté du 29 juin 2016 et reçu le 5 juillet 2016.

En application de l'article R.214-10 du code de l'environnement, la CLE dispose d'un délai de 3 mois soit jusqu'au 5 octobre 2016 pour émettre son avis. Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, le Bureau est compétent pour émettre cet avis. Le projet d'arrêté de régularisation a été présenté aux membres du Bureau le 29 septembre 2016.

Dans le cadre de la législation actuelle et conformément à la délibération n°2015-07 de la CLE du 1^{er} décembre 2015, les membres du Bureau :

- Considèrent que les zones humides ont été écartées des zones constructibles du PLU d'Ebreuil
- Considèrent que des efforts sont faits sur la préservation du bocage de la commune dans le document
- Considèrent que la CLE a été consultée pendant l'élaboration du projet
- Considèrent que le rapport est incomplet sur les modalités de gestion des eaux usées, potables et pluviales

EN CONCLUSION

Le Bureau de la CLE du SAGE Sioule émet un
AVIS FAVORABLE AVEC 2 RECOMMANDATIONS
l'arrêté du projet du Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Ebreuil

Recommandations

- Prévoir un descriptif plus détaillé des infrastructures d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales dans le rapport de présentation.
- Vérifier la compatibilité des zones constructibles au regard des problèmes éventuellement créés par les eaux de ruissellement.

Ebreuil, le 29 septembre 2016

Pascal ESTIER

Président de la CLE

